

Travail, critique du travail, émancipation

L'urgence, c'est de lutter pour refuser les licenciements, la précarité et le chômage portés par la mondialisation capitaliste et le libéralisme économique. C'est donc de défendre le droit à l'emploi. Pour autant, on ne peut l'économie d'une réflexion plus générale sur le travail, sa réalité actuelle dans un monde dominé par le capital et la « souffrance au travail » que cela suppose. On ne peut faire l'économie d'une réflexion sur le caractère sexué de la division du travail et des politiques néolibérales. Bref, on ne peut faire l'économie d'une critique du travail.

On ne peut pas éviter d'avoir une réflexion plus générale sur la façon dont la défense du droit à l'emploi s'inscrit dans une perspective d'émancipation. Il faut critiquer ceux qui confondent les politiques de restructuration du rapport salarial et la précarisation générale du salariat qui les caractérisent avec l'annonce de la « fin du travail » ouvrant la possibilité d'une libération des individus hors du travail. Toutefois, il ne faut pas oublier que, longtemps, le mouvement ouvrier a valorisé le travail comme cadre de réalisation des individus. Qu'il a trop souvent laissé croire que l'émancipation des individus passait par la seule émancipation du travail.

On ne peut non plus d'avoir une réflexion plus générale sur la perspective dans laquelle doit s'inscrire la défense des droits sociaux que, tout long du siècle dernier, les travailleurs et le mouvement ouvrier ont inscrit dans le statut du salariat. Ce sont des droits collectifs, socialisés, à l'image du droit égal à la santé qui s'est organisé au travers de la Sécurité sociale. Et ce sont bien des droits des individus en tant que salariés qu'il faut non seulement défendre mais généraliser afin que le salariat cesse d'être synonyme d'une marchandisation de la force de travail. Et que se construisent des collectifs de travail sur la base de droits partagés.

Droit à l'emploi et réduction du temps de travail ou fin du travail et revenu universel

Par Michel Husson

Toute une série de courants et d'auteurs proposent de refonder un projet d'émancipation sociale sur la thèse de la fin du travail et font de l'exigence d'un revenu universel la clé de voûte d'un tel projet. Certains d'entre eux, par exemple André Gorz, présentent cette perspective comme un moyen d'en finir avec la valorisation du travail qui, tout au long du siècle dernier, a marqué le mouvement ouvrier au profit d'une libération en dehors du travail. Michel Husson montre comment cette théorie de la fin du travail, qui rendrait caduque une perspective de plein emploi ne correspond pas à la réalité de l'évolution économique. Et comment les projets de revenu universel sont au mieux ambigus, au pis une acceptation de la précarité et du chômage développés par les politiques libérales. Il oppose à cette démarche une perspective fondée sur l'affirmation conjointe du droit à l'emploi, d'une réduction massive du temps de travail et d'une extension du champ de gratuité pour la satisfaction des besoins sociaux.

--

Pour la « démarchandisation » de la force de travail Par Dominique Mezzi

Le libéralisme économique, ce n'est pas seulement le chômage et la précarité, c'est également la remise en cause des droits sociaux et collectifs que les travailleurs ont imposé tout au long du siècle dernier dans le rapport salarial pour transformer la force de travail en une marchandise achetée uniquement pour le temps où elle rapporte le profit maximum. C'est la remise en cause de la part socialisée du salaire ; celle qui, par exemple à travers la Sécurité sociale, est mise en commun pour garantir à tous et à toutes un droit égalitaire à la santé. Pour Dominique Mezzi, il faut non seulement défendre ces acquis mais les inscrire dans une perspective de « démarchandisation » de la force de travail. Refuser la marchandisation du monde, c'est d'abord refuser celle de la force de travail. C'est ainsi que l'on doit comprendre l'idée, aujourd'hui largement discutée dans le mouvement syndical et dans la gauche d'une « sécurité sociale de l'emploi ». Il faut étendre la Sécurité sociale au droit à l'emploi, pour garantir la continuité des droits sociaux pour les salariés. Il faut socialiser les droits du salariat afin que ce dernier s'émancipe du statut de marchandise.

--

L'emploi des femmes : variable d'ajustement dans la stratégie européenne. Par Stéphanie Treillet

La Stratégie européenne de l'emploi, dont les bases ont été posées dans le Traité d'Amsterdam en 1997 et précisées au sommet de Lisbonne 2000, prend explicitement comme objectif l'augmentation des taux d'emploi de la population, plutôt que la diminution du taux de chômage. L'augmentation du taux d'activité des femmes est considérée comme très central dans ce dispositif. Cette stratégie paraît donc rompre avec les politiques de renvoi partiel ou total au foyer, comme l'Allocation parentale d'éducation en France. Stéphanie Treillet montre comment, dans une logique qui privilégie l'accroissement de la flexibilité et l'extension du temps partiel, ainsi que la privatisation des systèmes de protection sociale et des services d'accueil de la petite enfance, cette stratégie, contrairement aux affichages officiels, a toutes les chances de se traduire par un renforcement du partage traditionnel des rôles sociaux entre hommes et femmes.

--

Du travail collectif au statut collectif Par Louis-Marie Bernier

Comment se forme le collectif de travail, cette cellule de base du collectif des travailleurs ? Dans quelle configuration sociale, la conscience de soi prend-elle aujourd'hui corps ? L'exemple de la communauté aéroportuaire, et notamment des assistants de piste oeuvrant, malgré des statuts différents, à une même oeuvre collective que représente le départ de l'avion, montre les nouveaux modes de constitution de ces collectifs de travail. L'imbrication entre rapports de pouvoir, que marque la relation entre salariés de la sous-traitance et des entreprises donneuses d'ordre, et solidarité, pour accomplir la tâche qui dépend du travail de tous, tout cela montre les difficultés mais aussi les possibilités de constitution de ce travailleur

collectif. Le travail rassemble, mais les statuts divisent. Pour Louis-Marie Bernier, on ne peut s'en tenir à ce constat, ce collectif doit se construire et trouver sens à travers des droits partagés.

-

Le temps de travail des salariés contre le temps de travail du capital **Par Danièle Linhart**

Le contrat de travail est un vrai-faux contrat dissymétriques dont l'enjeu, tant pour le patron que pour l'ouvrier est le « temps » et son contrôle. Le temps appartient subjectivement aux salariés car ce sont eux qui le vivent, lui donne sens, mais il appartient aussi objectivement à l'employeur qui doit trouver le moyen d'en faire l'usage le plus efficace en contrepartie de l'argent qu'il dépense pour le posséder. Entre les deux le contentieux et inépuisable : il est celui de l'exploitation et de la domination du travail humain. Danièle Linhart mobilise la sociologie du travail et des enquêtes menées sur le terrain pour montrer comment se construisent des normes temporelles du travail.

Travail, souffrance et santé **Par Jacques Giron**

Accidents du travail, cancers professionnels, troubles musculo-squelettiques, maladies psycho-psychiatriques..., les données sont souvent dissimulées ou truquées, mais les faits sont là. Et la souffrance au travail ou la souffrance du fait de l'absence de travail est le lot commun. Jacques Giron montre comment la santé est détruite par le travail dominé par le capital. Et il propose des éléments permettant de lutter pour le droit à la santé au travail afin de ne pas perdre sa vie (et sa santé) en essayant de la gagner.

Émanciper le travail et s'émanciper du travail **Par Antoine Artous**

Le droit au travail est une revendication aussi vieille que le mouvement ouvrier et elle est aujourd'hui plus que jamais d'actualité. Pas seulement parce qu'un emploi est indispensable pour vivre, mais parce le travail reste un élément clé dans la socialisation des individus qui aspirent à s'y réaliser. Il ne peut y avoir d'émancipation sans émancipation du travail. Mais cela ne doit pas faire oublier que, dans le passé, le mouvement ouvrier, dans sa version stalinienne ou social-démocrate, a fortement valorisé le travail comme cadre de l'émancipation humaine, a eu tendance à réduire l'émancipation des individus à celle du travail. Antoine Artous revient de façon critique sur cette histoire et montre que, déjà, dans certains de ses textes, Marx esquissait une autre problématique d'une actualité étonnante : celle d'une perspective d'émancipation passant par le développement massif du temps libre. Il s'agit alors de développer une dialectique du temps de travail et du temps libre permettant un enrichissement des capacités créatrices des individus et des échanges entre eux, en émancipant le travail et en s'émancipant du travail.

Les auteurs

Michel Husson est économiste, membre de la Fondation Copernic et du Conseil scientifique d'Attac. Derniers ouvrages parus : *Supprimer les licenciements* (en collaboration), Edition Syllepse, 2006 ; *Les casseurs de l'État social*, La Découverte, 2003.

Dominique Mezzi est journaliste à *Rouge*.

Stéphanie Treillet est maître de conférences en économie. Elle a notamment publié *L'Économie du développement, de Bandoeng à la mondialisation*, Circa Nathan, nouvelle édition 2006 et « La société civile dans les stratégies des organisations internationales », in *Quels acteurs pour quel développement*, dir. G. Froger et al., GEMDEV-KARTHALA, 2005.

Louis-Marie BARNIER est docteur en sociologie, ancien président (CGT) de la commission paritaire de l'emploi au sol du transport aérien.

Danièle Linhart est sociologue, chercheuse au CNRS. Dernier ouvrage : *Le Travail nous est compté* (dir. avec Aimée Moutet), La Découverte 2005.

Jacques Giron est Praticien Hospitalier Universitaire à Toulouse et membre du « collectif santé LCR ».

Antoine Artous est docteur en science politique. Il a notamment publié *Travail et émancipation Marx et le travail* Syllepse 2003 et *Marx et le fétichisme Le marxisme comme théorie critique* Syllepse 2006.